

Conditions et informations concernant l'admission au service de CARDIOLOGIE

L'hospitalisation dans le service de Cardiologie afin d'effectuer les interventions ou les investigations se fait conformément à une programmation hospitalière préétablie. Présentez-vous à l'admission le jour et l'heure de la programmation. Vous pouvez vérifier ces informations au téléphone 0733/008195 ou 0268/401203, de lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Documents nécessaires pour l'admission dans le service de CARDIOLOGIE

Lors de l'admission, veuillez présenter les documents suivants :

- La Carte Vitale (Carte Nationale d'Assurances de Santé)
- Envoi vers un médecin spécialiste avec **code de barres**, délivré par le médecin traitant ou le médecin spécialiste (valables 30 jours à compter de la date d'émission). Attention ! L'envoi doit être présenté obligatoirement lors de l'admission du patient. Les envois délivrés à une date ultérieure à celle d'hospitalisation du patient ne sont pas admis.
- Bulletin d'identité ou carte d'identité
- Documents médicaux se trouvant en votre possession (consultations de spécialité pour les maladies dont vous souffrez, billets de décharge, lettres médicales, échographies, tomographies ou d'autres investigations, des enregistrements CT ou RMN etc.)
- Certificats nécessaires selon la situation du lieu de travail ou votre statut d'étudiant ou de retraité :
 - o Employés : certificat délivré par l'employeur (valable 3 mois à compter de la date d'émission) dans lequel les jours de congé maladie dans les derniers 12 mois soient mentionnés (le certificat de congé de maladie est délivré lors de la décharge)
 - o Retraités : le plus récent cheque de pension
 - o Retraités **pour cause de maladie** : le plus récent cheque de pension et une copie sur la décision de retraite pour cause de maladie ;
 - o **Elèves et étudiants** : attestation délivrée par l'unité d'enseignement et une copie sur le carnet d'élève ou d'étudiant ayant le cachet pour l'année courante ;
 - o **Assurés particuliers** : le plus récent justificatif de paiement direct ou certificat délivré par la Caisse Départementale d'Assurances de Santé du département de résidence ;
 - o **Chômeurs d'autres départements que le département de Brasov** : certificat délivré par la Caisse Départementale d'Assurances Santé du département de résidence

Analyses et investigations nécessaires à l'admission au service de chirurgie cardiovasculaire (CCV)

Pour les patients souffrant de valvulopathies :

- Radiographie dentaire panoramique + examen stomatologique qui confirme l'absence des foyers d'infections ou des caries
- Sécrétion pharyngienne (exsudé pharyngien)
- Examen ORL
- Uroculture
- Examen gynécologique (pour les femmes seulement)

Pour les patients souffrant de coronaropathies :

- Sécrétion pharyngienne (exsudé pharyngien)
- Uroculture

En outre, lors de l'admission, vous devez avoir sur vous des articles d'hygiène personnelle (serviette, pantoufles, brosse à dents et dentifrice etc.), 2-3 paires de pyjama et une tasse. Il n'est pas nécessaire d'apporter des couverts, des aliments ou de l'eau.

Après avoir rempli la Feuille d'Observation du Patient, vous êtes invité à lire avec attention le **Consentement pour les procédures médicales** auxquelles vous serez soumis et de signer. Ensuite, vous serez accompagné par une aide-malades de l'hôpital dans votre réserve. Une fois y arrivé, vous aurez besoin de vous mettre les vêtements d'hôpital (pyjama, pantoufles).

Pendant l'hospitalisation, vos vêtements seront conservés dans une armoire spécialement aménagée.

La visite du médecin

Le jour même de votre admission, un de nos médecins se renseignera sur vos antécédents médicaux détaillés, il analysera les tests de laboratoire et, le cas échéant, vous recommandera d'effectuer d'autres analyses médicales. Le médecin spécialiste et le médecin anesthésiste qui s'occuperont de vous discuteront également avec vous votre diagnostic et les options de traitement.

Conseils pour les patients

Lors de l'admission dans l'hôpital vous avez besoin :

- d'articles pour l'hygiène personnelle (serviette, pantoufles qui ne glissent pas, la brosse à dents etc.) ;
- 2-3 paires de pyjamas et une tasse pour les médicaments que vous prenez pour les maladies chroniques dont vous souffrez

Lors de l'admission, vous N'ETES PAS autorisé à avoir des produits alimentaires (y compris les fruits). En outre, il n'est pas nécessaire que vous portiez des couverts ou des assiettes. Le service externalisé de restauration offre un menu varié et personnalisé aussi pour les patients souffrant de diabète.

Vous êtes conseillé de ne pas porter des bijoux et ne pas recouvrir les ongles des mains avec du vernis à ongles.